

TELEPILOTAGE PROFESSIONNEL DE DRONES SCENARIOS S1, S2 ET S3

Certificat d'aptitude aux fonctions de télé-pilotage de drone



ProLive Formation SARL
Avenue Michel Rondet
59 135 Wallers Arenberg
03.59.05.54.34

2022

Durée 105 heures
ou 15 jours

Tarif : 4500€ H.T

Formateur :

Romain Hayem

Public : professionnels travaillant dans l'audio-visuel, photo, communication, sécurité, surveillance, inspection d'installations et de bâtiments, BTP, agriculture, photogrammétrie, cartographie, immobilier, architecture,.... tous professionnels souhaitant effectuer de la captation de données par drone. Techniciens du spectacle.

Niveau Bac en mathématiques souhaité

Evaluation :

Un livret de progression est établi et permet de suivre et d'attester l'acquisition des compétences pratiques. Il contient les comptes rendus détaillés et réguliers d'avancement établis par les formateurs et comportant les évaluations visant à estimer le progrès. Il est établi selon une forme définie par le ministre chargé de l'aviation civile. Il est signé par l'élève télépilote à l'issue de chaque cycle de formation. Il est archivé pendant 5 ans et une copie est remise au

Accessibilité des personnes en situation de handicap

RCS Valenciennes
792097 305 00025

Code APE 3559 A.
Enregistré auprès du préfet du Nord sous le numéro de déclaration 31590826059

OBJECTIF

Obtenir un examen théorique CATT (Certificat d'Aptitude Théorique de Télépilote drone) auprès de la DGAC. Être capable de piloter un drone multi rotor dans les règles de l'art et en toute sécurité dans un contexte professionnel. Être capable de créer un Manuel d'Exploitation (MANEX) et de déposer une Déclaration d'Activité (DA) auprès des services de la DGAC.

CONTENU DE FORMATION

Partie théorique (7 jours):

Préparation à l'examen théorique: La formation théorique abordera successivement l'ensemble des notions nécessaires à la réussite de l'examen (QCM de 1h30, obtenir 75% de réponses correctes sur 60 questions). 2 à 3 jours seront dédiés à la révision sur QCM internet avec abonnement individuel.

1) Réglementation générale

- Règles de l'air
- Zones interdites, réglementées et dangereuses
- Zones militaires basse altitude
- Utilisateurs de l'espace aérien
- Gestion du trafic aérien
- Service de l'information aéronautique

2) réglementation spécifique aux aéronefs civils qui circulent sans personne à bord

- connaissances des dispositions de l'arrêté du 17 décembre 2015
- Utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans

personne à bord

- protection des données et respect de la vie privée
- sanction applicables
- Assurances
- 3) Connaissance générale des aéronefs qui circulent sans personne à bord
- Systèmes électriques, batteries
- Equipements obligatoires
- Système de pilotage
- Moteurs et contrôleurs
- Capteurs
- Autres servitudes
- Entretien de l'aéronef télé-piloté, des accessoires—cycle d'entretien
- 4) Instrumentation
- 5) Performance, préparation et suivi du vol
- Masse et centrage
- Préparation du vol
- Suivi du vol d'un aéronef civil qui circule sans personne à bord
- Performance humaine : physiologie, psychologie, procédures opér-

rationnelles

- Météorologie, navigation, liaison des données et radionavigation
- Principe du vol, communications : termes employés dans les communication radiotéléphoniques

Formation pratique aux scénarios opérationnels (8 jours) :

1) Compétences communes pour tous les scénarios

- Préparation du vol mission
- Préparation du vol machine
- Briefing, débriefing, retour d'expérience
- vol situation normale
- vol situation anormale

2) Compétences propres au scénario S2 et S3

- Préparation du vol mission
- préparation du vol machine
- Briefing, débriefing, retour d'expérience
- vol situation normale
- vol situation anormale



MOYENS PEDAGOGIQUES

- 1 manuel de formation/ stagiaire avec inscription des candidats à la DSAC pour le Certificat d'Aptitude Théorique Drone (CATD) (jusqu'à 2 inscriptions maximum)
- Un instructeur en pratique pour 3 stagiaires maximum
- 1 abonnement/stagiaire chez Drone Exam
- Espaces indoor et outdoor adaptés aux vols
- 2 drones quadricoptère DJI 450
- 2 drones hexaoptère DJI 550 + télécommandes mode 1 & 2 dont 1 équipé d'une nacelle de stabilisation 2 axes et une caméra Go Pro (équipé FPV, retour vidéo).
- 5 drones Phantom DJI dont 1 Phantom 3 et un phantom 4 avec caméra embarquée,
- 1 DJI Inspire 1 avec caméra embarquée,
- 2 Mavic Pro avec caméra embarquée, 1 Mavic Mini Pro
- 4 simulateurs de vol sur PC fournis par Prolive Formation—vidéoprojecteur

